

? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon le Ministère de la transition écologique, le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) français
- La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (appelée loi AGECE) impacte [le secteur du bâtiment](#). Elle prévoit notamment la création d'une filière de recyclage des déchets issus des activités du bâtiment

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT :

- Privilégier les sous-traitants et partenaires engagés dans une démarche éco-responsable
- Demander la fiche de données environnementales des produits (si elle existe) ; se renseigner sur l'analyse du cycle de vie des matériaux achetés (provenance, conditions de fabrication...)
- Privilégier les matériaux, les techniques et les produits « sains » (ex : revêtements sans colle, produits à base naturelle, produits contenant pas ou peu de solvants)

- Privilégier l'achat de bois certifiés (FSC et/ou PEFC) issus de forêts européennes.

ÉQUIPEMENT :

- Faire le choix de matériel économe en énergie
- Entretenir régulièrement ses équipements pour allonger leur durée de vie et leur efficacité

TRAVAUX :

- Mettre en évidence dans mes offres, autant que possible, l'installation d'équipements plus économes en énergie / eau,

et les matériaux les plus sains / naturels ou moins synthétiques possibles

- Favoriser autant que possible le réemploi de matériaux
- Installer un système de récupération des eaux de pluie

FIN DE VIE :

- Veiller au tri des déchets sur le chantier - notamment les déchets dangereux - et inclure le coût de la mise en déchetterie (ou collecteur privé) dans mes devis

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Avec l'aide de la médecine du travail, évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de mon entreprise, mettre en place des actions de prévention et rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques (DURER).
- Mettre à disposition de mon personnel les équipements de

protection individuelle pour assurer leur sécurité (bruit, choc, chute...)

- Former les salariés sur les gestes et postures du métier, visant à préserver leur santé et assurer leur sécurité
- Disposer d'une trousse de

secours complète et à jour.

POUR ALLER PLUS LOIN

- La FFB, Fédération française du bâtiment, met à disposition de ses adhérents une caisse à outils pour réussir [la transition écologique](#)
- La CAPEB a mis en place une démarche appelée « [Artisans engagés Entreprise Responsable](#) »
- Le Ministère de la transition écologique a mis en ligne une

- page dédiée à la « [construction et performance environnementale du bâtiment](#) »

- [EnviroBOITE](#) est le Centre de ressources par et pour les professionnels de la construction, de la réhabilitation et de l'aménagement durables



MES PROCHAINS PAS

